

# Master 2 Droit Des Contrats d'Affaires

Formation des futurs professionnels de la négociation et de la rédaction des contrats d'affaires

## Type de contrat

Contrat d'apprentissage

## Durée de la formation

12 mois  
448 heures

## Diplôme délivré par



## ► Objectifs

Le Master 2 de droit des contrats d'affaires forme des juristes maîtrisant tant les connaissances fondamentales du droit des contrats que la pratique du droit des affaires. Les étudiants de ce Master bénéficient d'une formation de haut niveau, dispensée par les meilleurs spécialistes et praticiens de leurs disciplines.

Ils acquièrent une compétence, non seulement en droit commun des contrats, mais aussi en matière de droit des contrats spéciaux : les contrats de distribution, les contrats bancaires, les contrats de travail, les baux commerciaux, ou encore les contrats numériques sont notamment abordés de manière spécifique au cours de la formation. Les étudiants bénéficient enfin d'une formation pratique grâce à l'apprentissage.

## ► Accès au diplôme

Etudiants de M1 de droit des affaires d'excellent niveau

**Dépôt de candidature** : du 15 avril au 10 juin 2022

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature sur le site de l'Université Paris-Saclay

## ► Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 1 semaine en entreprise

**Rentrée** : 1er septembre

## ► Contacts

**Responsable pédagogique** : Dimitri HOUTCIEFF - dimitri.houtcieff@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 70 70

**Contact administratif** : Aminata TRAORE - aminata.traore@univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 71 44

**Contact CFA EVE** : VARNEROT Florence - f.varnerot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 02

## ► Lieu(x) de formation

Université Paris-Saclay -  
UFR DSP  
23 boulevard François  
Mitterrand  
91000 EVRY



# Programme de la formation

## Semestre 1

### Droit commun des contrats d'affaires 1

---

- Droit commun des contrats d'affaires
- Circulation des obligations

### Environnement des contrats d'affaires 1

---

- Anglais
- Projet professionnel

### Contrats spéciaux des affaires 1

---

- Contrats et numérique
- Contrats relatifs aux litiges
- Contrat d'assurance

### Méthode des contrats d'affaires 1

---

- Techniques contractuelles
- Technique rédactionnelle

## Semestre 2

### Droit commun des contrats d'affaires 2

---

- Droit commun des contrats d'affaires

### Environnement des contrats d'affaires 2

---

- Anglais juridique des affaires

### Pratique des contrats d'affaires

---

- Exposé-discussion
- Stage professionnel

### Contrats spéciaux des affaires 2

---

- Sûretés conventionnelles
- Contrats de crédit aux entreprises et aux consommateurs
- Contrats de distribution
- Contrats internationaux
- Aspects contractuels du droit des sociétés

### Méthode de contrats d'affaires 2

---

- Technique de recherche (mémoire)

# Public concerné (Contrat d'apprentissage)

---

## Pour le contrat d'apprentissage

---

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### ▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

---

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

## Marche à suivre

---

1. Télécharger le dossier de candidature sur le site du CFA [www.cfa-eve.fr](http://www.cfa-eve.fr) ou de l'IUT et le déposer dans les délais auprès du secrétariat pédagogique.
  2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
  3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-